

avant que la politique l'ait dérobé à la profession. Il pourra compléter ce que j'aurai omis.

Ah ! il s'écoulera encore bien des années avant que dans notre Barreau, où pourtant brillent des noms éclatants, la place laissée vide par Parkin soit remplie. Où rencontrer, en effet, ce talent souple et flexible, habile à prendre tous les tons et qui sut prêter leur langage à tous les intérêts élevés ou d'un ordre inférieur, à toutes les causes, depuis celles qui touchent à la propriété jusqu'à ces drames qui mettent en scène toutes les faiblesses, toutes les passions, toutes les misères du cœur humain ?

Je sens que j'abuse de votre attention et pourtant quelle imparfaite esquisse d'un si grand talent ! D'autres l'achèveront, d'autres diront comment au sein jaloux des privilèges de l'avocat, en tout temps, il alliait le plus profond respect de la magistrature. D'autres rediront son esprit charmant, son commerce agréable.

Lorsque nous évoquons le souvenir de ces grands noms qui ont honoré notre ordre, cela nous fait davantage aimer notre profession. Aimons-la cette belle et noble profession ! Qu'elle soit pour nous non seulement une occasion de gagner notre vie, mais aussi un champ où nous pourrions exercer les modestes facultés que la Providence nous a décernées ! Elle donne à ceux qui s'y dévouent la considération et l'estime publique ; elle peut même donner la gloire !

